



# POLITIQUE DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

## ÉNONCE DE POLITIQUE

La présente Politique de Genre et d'égalité des sexes est le résultat d'un travail collectif des membres de l'Organisation Amis de l'Afrique Francophone (AMAF-BENIN) souhaitant consolider leur engagement à autonomiser les femmes et les filles et à transformer les relations de genre et de pouvoir dans toutes les initiatives que nous menons. Notre engagement consiste à faire respecter les droits de toutes les femmes, de tous les hommes, de toutes les filles, de tous les garçons et de toutes les personnes ayant des capacités, des genres et des identités de différentes natures, tant au sein de notre Organisation que dans les communautés avec lesquelles nous travaillons. L'égalité des sexes au sein de notre Organisation, de nos activités/ projets ou programmes et avec nos partenariats, est un élément fondamental de notre mission de promotion d'autonomisation, du bien-être et d'éradication de la pauvreté, ainsi que pour la conservation de la nature. L'intervention de notre Organisation AMAF-BENIN auprès des communautés doit s'appuyer sur des mesures pratiques pour atteindre le Genre et l'égalité des sexes. Nous-nous engageons à bâtir des sentiers, à hiérarchiser et à adopter des stratégies vers le genre et l'égalité des sexes dans l'ensemble de notre structure organisationnelle et dans nos actions.

## **PRINCIPE DE BASE**

Notre Organisation Amis de l'Afrique Francophone (AMAF-BENIN) a la vision d'une société ou d'un monde juste et sans pauvreté, soit un monde où les femmes, les hommes, les jeunes (fille et garçon) et les personnes de toutes identités et capacités sont autonomisés, participent aux processus décisionnels, ont accès à une alimentation suffisante et à l'eau potable et peuvent y parvenir avec dignité. Nous ne pourrons concrétiser cette vision que si nous plaçons les droits des femmes et des filles et l'égalité des sexes au cœur de tout ce que nous faisons.

AMAF-BENIN estime que l'égalité des sexes consiste en un droit humain intrinsèque et en une fin en soi. La lutte contre les inégalités des sexes et de genre dans tous les volets de nos activités est essentielle pour améliorer les conditions de vie pour tous et toutes, lutter contre la pauvreté et l'injustice sociale et obtenir des résultats durables de nos activités et projets dans tous les secteurs dans lesquels nous intervenons.

L'inégalité de genre et de sexes est une cause et un facteur majeur qui concourt à la pauvreté. Elle façonne la dynamique du bien-être au niveau des ménages et des communautés : les femmes, les filles et les autres personnes marginalisées sont considérablement désavantagées dans leur accès aux ressources et leur contrôle sur celles-ci, de la production à la consommation. Les femmes et les filles sont surreprésentées parmi les personnes confrontées à la précarité et à la pauvreté, car elles sont souvent privées de leurs droits fondamentaux, tels que le droit de posséder des terres, d'accès à un travail décent, à l'éducation et aux services de santé. Si les femmes/ filles et les autres personnes marginalisées avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient accroître les rendements de leurs exploitations agricoles, et l'insécurité alimentaire serait considérablement réduite. En outre, combler ce fossé permettrait de mettre davantage de ressources entre les mains des femmes et de renforcer leur voix et leur pouvoir au sein du foyer et de la société ; d'améliorer leurs conditions de vie et leur permettre d'assurer l'éducation et les services de santé pour leurs enfants.

Nous devons donc considérer l'égalité de genre et des sexes comme une stratégie essentielle visant à garantir le bien-être et à éradiquer la pauvreté dans tous nos secteurs et toutes nos initiatives prioritaires, y compris la prévention de la violence basée sur le genre dans toutes nos activités, le développement de la résilience, l'amélioration des services sociaux de base et la protection sociale, l'atténuation des effets du changement climatique ainsi que la création et le partage de connaissances.

L'inégalité des sexes et l'exclusion varient dans leurs expressions, mais dans toutes les localités où nous intervenons, nous sommes témoins de différentes formes de discrimination fondée sur le sexe, de stéréotypes, de répartition inégale du pouvoir et des ressources entre les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les personnes de diverses identités de genre ainsi que d'exclusion basée sur de multiples facteurs. On compte parmi ces facteurs des attributs tels que la race, la classe sociale, la religion, l'origine ethnique, les capacités, la langue, l'orientation sexuelle et l'identité de genre. L'inégalité des sexes exacerbe les conséquences négatives de toutes les autres formes d'exclusion. Notre engagement en faveur de l'égalité des sexes sera renforcé par la compréhension de la manière dont ces aspects de la discrimination se recoupent, et par l'utilisation de cet apprentissage pour éclairer nos activités et projets, et notre plaidoyer.

Nous allons œuvrer au démantèlement des structures de pouvoir patriarcales, à la promotion du leadership et d'approches féministes ainsi qu'au partage du pouvoir en tant que condition essentielle à l'égalité de genre et des sexes.

## **OBJECTIF :**

Cette politique établit un cadre pour notre Organisation AMAF-BENIN afin de promouvoir l'égalité des sexes et d'adopter une approche transformatrice de genre dans l'ensemble de nos politiques, de notre culture, de notre structure de gouvernance, de nos processus opérationnels et de nos projets à tous les niveaux.

L'objectif de cette politique est de :

- Garantir une meilleure compréhension, une plus grande cohérence et un langage commun pour la mise en œuvre des principes, des engagements et des pratiques en matière d'égalité des sexes dans l'ensemble de l'Organisation ;
- Nous orienter vers la mise en œuvre de stratégies locales et adaptées au contexte afin de remettre en cause et de faire évoluer les normes, attitudes et comportements de discrimination de genres à l'égard de celles et ceux qui prônent l'égalité entre les sexes;
- Nous permettre de promouvoir l'égalité des sexes grâce au renforcement de notre équipe, en nous appuyant sur notre expertise et notre expérience en matière de genre ;
- Établir un cadre de responsabilité pour évaluer nos avancées en matière d'égalité de genre et de sexes.

La mise en œuvre de cette politique nécessitera un leadership dynamique, des ressources et la transformation de nos structures de pouvoir traditionnelles, de nos cultures institutionnelles et de nos comportements ainsi que de notre expertise technique. Conformément au Plan stratégique de notre Organisation AMAF-BENIN, nous nous engageons à œuvrer à la transformation du genre et à en garantir la mesure. Nous sommes conscients que la transformation du genre exige un engagement cohérent et persistant à long terme.

## **CHAMP D'APPLICATION :**

Cette politique s'adresse à l'ensemble de l'équipe de l'AMAF-BENIN. Elle s'applique à l'échelle nationale à l'ensemble des activités et projets de développement à long terme de notre Organisation, y compris nos activités de sensibilisation, nos projets de formations et d'accompagnement techniques et notre plaidoyer. Elle est valable pour toutes les Structures de notre Organisation AMAF-BENIN, y compris pour le personnel de direction et les membres du Conseil d'Administration, ainsi que pour tous nos partenaires.

## **PRINCIPES :**

Cette politique est alignée sur nos principes fondamentaux généraux et sur le Plan stratégique 2023-2027 qui nous engage à une approche transformatrice de genre pour lutter contre la discrimination et la pauvreté. Elle est également alignée sur le droit international des droits de la personne et les objectifs mondiaux de développement durable.

Les principes d'égalité des sexes suivants guident durablement notre travail :

1- L'égalité des sexes est une condition préalable à l'éradication de la pauvreté et constitue le fondement d'une réponse de solidarité efficace et du développement durable.

2- Tous les êtres humains, quel que soit leur sexe, devraient être libres de développer leurs capacités, d'avoir accès à l'éducation, à un travail décent, aux ressources et de faire des choix de vie sans être limités par des stéréotypes de genre, les interprétations rigoristes des rôles et identités de genre ou encore par la discrimination.

3- L'intégration d'approches transformatrices de genre pour parvenir à l'égalité des sexes est une responsabilité partagée par l'ensemble du personnel et des membres dans toutes les Structures de l'Organisation AMAF-BENIN.

4- Afin de parvenir à l'égalité des sexes, nous devons examiner les causes profondes de l'inégalité des sexes et adopter une approche transformatrice en plus de répondre aux besoins pratiques. Cela exige d'autonomiser les personnes, de transformer les relations de genre et de pouvoir et de mettre en place des structures et des systèmes équitables au regard du genre. Cette démarche inclut la remise en question des structures, normes, priviléges et pouvoir patriarcaux.

5- La lutte contre l'inégalité des sexes ou du genre est une condition préalable à la prévention de la violence basée sur le genre et de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels. Nous atténuerons toutes les formes de violence basée sur le genre et les réactions négatives et adopterons une approche centrée sur les survivantes et les survivants.

6- L'égalité des sexes ou de genre présente des avantages pour toutes les personnes, quel que soit leur sexe. Nous collaborerons avec les hommes, les garçons et les détenteurs d'obligations en tant que partenaires et alliés pour parvenir à l'égalité des sexes ou de genre.

7- L'inégalité de genre est exacerbée par d'autres formes croisées de marginalisation et de discrimination fondées sur l'âge, les handicaps, l'origine ethnique, l'identité de genre, la race, la religion, l'orientation sexuelle et d'autres attributs. Toutes les activités, toutes les politiques et toutes activités et projets/programmes ont des répercussions inter-sectionnelles liées au genre. Nous approfondirons notre compréhension de ces répercussions afin de nous assurer que notre Organisation et nos activités et projets ne causent aucun préjudice.

8- Notre Organisation AMAF-BENIN considère que les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre sont touchées de manière disproportionnée par les inégalités de genre.

9- Des mesures et des ressources particulières doivent être mise en œuvre afin de réduire les disparités entre les sexes et promouvoir l'égalité des sexes. Nous sommes conscients que les personnes aient des besoins différents et un pouvoir distinct en fonction de leur sexe, et nous identifierons ces différences et y répondrons pour obtenir des résultats et en tirer les mêmes avantages grâce à une double approche (actions ciblées et intégration d'une perspective de genre).

10- AMAF-BENIN estime que les approches communautaires, la collaboration et les partenariats à long terme sont essentiels pour autonomiser les femmes et les filles, transformer les relations de genre et bâtir des systèmes équitables au regard du genre.

## **ENGAGEMENTS :**

L'approche d'AMAF-BENIN en matière d'égalité des sexes est dynamique et contextuelle. Ainsi, nous prenons les engagements suivants :

### **ENGAGEMENT 1**

#### **APPRENDRE ET COMPRENDRE :**

Nous démontrerons une compréhension de l'inégalité des sexes, des relations de pouvoir entre les sexes et de la prévention de la violence basée sur le genre au sein de notre Organisation, de nos activités et projets et de nos partenariats.

Cela inclut :

- Mener, analyser et comprendre l'analyse de genre et de pouvoir et le risque de violence basée sur le genre dans nos données internes et nos structures, politiques et pratiques organisationnelles.
- Mener, analyser et comprendre l'analyse de genre et de pouvoir et le risque de violence basée sur le genre dans toutes nos activités et projets de solidarité et de développement à long terme comme base pour la conception et l'action.
- Concevoir et mettre en œuvre un programme d'apprentissage basé sur la recherche, l'action et les partenariats sociaux transformateurs de genre qui démontre la relation entre la pauvreté et l'inégalité des sexes ou du genre.

## **ENGAGEMENT 2**

### **METTRE EN ŒUVRE :**

Nous contrerons l'inégalité des sexes et la Violence Basée sur le Genre dans notre Organisation et au sein de nos projets en mettant en œuvre des approches transformatrices de genre.

Cela inclut :

- Adopter et mettre en œuvre une approche transformatrice de genre guidée par nos engagements en faveur de l'égalité des sexes dans l'ensemble de nos activités et projets de solidarité et de développement à long terme pour relever les défis d'éradication de la pauvreté et de conservation de la nature.
- Adopter et mettre en œuvre une approche transformatrice de genre dans les systèmes, les approches et la culture de notre Organisation.  
Nous recueillerons des données, les analyserons et prendrons des mesures pour intégrer des politiques, des procédures et une culture équitables en matière de genre dans notre travail. Cette démarche comprend toutes les méthodes et pratiques internes ayant trait aux ressources humaines, aux finances, à la sécurité, à la logistique et aux communications.
- Développer et exercer un leadership équitable au regard du genre, un partage du pouvoir et une approche transformatrice féministe en vue de renforcer le changement systématique dans l'ensemble de notre organisation et de nos activités et projets/programmes.
- Créer des opportunités et des partenariats qui questionnent et contestent activement les normes discriminatoires liées au genre, les dynamiques de pouvoir inégales et les structures qui servent à renforcer les inégalités des sexes ou de genre dans tous les volets de notre travail.

## **ENGAGEMENT 3**

### **MESURER ET APPRENDRE :**

Nous ferons des accompagnements, suivre et évaluer nos avancées vers l'égalité des sexes dans l'ensemble de nos activités et projets: depuis nos approches et résultats de projets, à notre structure organisationnelle, nos systèmes, notre culture et notre engagement avec nos partenaires.

Cela inclut :

- Mettre en œuvre des normes d'égalité des sexes convenues à l'échelle de notre Organisation sur la base desquelles mesurer nos avancées dans la réalisation de notre Politique d'égalité des sexes ou de genre et des engagements stratégiques connexes.
- Nos membres ferons des accompagnements, élaboreront et feront progresser les plans d'action en matière d'égalité des sexes, afin de respecter nos normes et d'atteindre nos objectifs d'égalité des sexes ou de genre.

- Investir dans la production de données probantes et la recherche menées à l'échelle communautaire pour documenter les apprentissages et partager les connaissances et les stratégies visant à autonomiser les femmes et les jeunes (filles et garçons) sur le plan social, économique et juridique, à modifier les relations de genre et à intégrer des structures et des systèmes équitables au regard du genre.
- Renforcer nos capacités et mesurer l'efficacité des activités et projets transformateurs de genre et du changement organisationnel.

## **ENGAGEMENT 4**

### **RESPONSABILISATION :**

Nous nous tiendrons responsables de la réalisation de notre intention stratégique d'intégrer des approches transformatrices de genre et d'obtenir des résultats en matière d'égalité des sexes dans notre Organisation et dans nos activités et projets/ programmes.

Cela inclut :

- Mobiliser et allouer les ressources humaines, techniques et financières dont nos partenaires, réseaux et projets/programmes ont besoin pour respecter les engagements politiques.
- En nous tenant responsables en tout temps envers les communautés locales, nous collaborons avec des hommes, des femmes, des garçons, des filles et des personnes d'identités, de genre et de capacités divers.
- Rendre compte de nos avancées et des enseignements à nos donateurs, aux autorités à divers niveaux, aux communautés locales, au personnel et aux partenaires.
- Le leadership d'AMAF-BENIN sera responsable de tous les aspects de l'intégration de cette politique dans tous les volets de nos activités visant à améliorer des conditions de vie, renforcer la résilience et mobiliser et partager les connaissances.

Ensemble, notre action s'efforcera de créer un impact à long terme en favorisant des changements structurels dans les comportements, les inégalités, les normes sociales et la culture qui génèrent la pauvreté.

### **RESPONSABILITÉS**

Rôles	Responsabilités
L'ensemble du personnel de la direction exécutive et des membres du Conseil d'Administration de l'Organisation AMAF-BENIN	Responsables de la compréhension et de la mise en œuvre de cette Politique en ce qui concerne leurs tâches quotidiennes. Le personnel et les membres du Conseil sont censés promouvoir l'égalité des sexes dans tous les volets de leurs activités et de leurs

	comportements.
Direction exécutive	Responsable de la gestion des ressources, de la mise en œuvre des activités et projets et de l'établissement de rapports sur la mise en œuvre des politiques au sein de l'Organisation, en assurant la gestion du bureau au niveau national, le renforcement des capacités du personnel ; et de l'implication des communautés locales et des partenaires dans le déroulement des activités et projets.
Direction régionale ou départementale	Responsable de la promotion et de la mise en œuvre de la politique en l'intégrant dans les stratégies et les plans d'action à tous les niveaux ; de l'attribution des ressources adéquates pour renforcer la capacité du personnel et des partenaires à la mise en œuvre ; et de la garantie que tout le personnel est conscient des implications pour ses activités quotidiennes
Responsable Chargé de Genre et de la Communication (Unité de Genre)	Responsable de la formulation de conseils stratégiques et techniques pour la mise en œuvre de la politique, y compris : le développement d'outils ; la proposition de formation pour soutenir la mise en œuvre de la politique ; et la formulation de conseils et d'orientations sur le suivi, l'évaluation et propositions d'actions pour opérationnaliser les engagements de la politique.
Groupe de travail sur l'égalité de genre / Communauté de pratique	Responsable de : la contribution à la conception et au suivi des plans d'action en matière de genre ; la conception et la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir et à soutenir le déploiement de la politique ; la facilitation du dialogue et le partage d'informations à travers le réseau concernant la politique et sa mise en œuvre ; le retour d'informations et la consultation de l'Unité Genre Internationale.
Organes de gouvernance d'AMAF-BENIN (Conseil d'Administration)	Responsable du leadership stratégique et de la responsabilité de tous les aspects de la Politique d'égalité des sexes, notamment en matière de gouvernance, de culture organisationnelle, de rapports annuels, de budget et de mobilisation des ressources, d'évaluation et de gestion des risques, et de direction stratégique des programmes. Ils sont également chargés de rendre compte des avancées réalisées en matière d'égalité des sexes et d'en effectuer le suivi au regard des indicateurs sélectionnés lors de l'élaboration du Plan stratégique et au regard des Standards minimum sur le genre, ainsi que des indicateurs principaux de la progression vers une approche

## **SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE :**

Afin de garantir la redevabilité, un protocole de reddition des comptes, d'examens et de suivi, coordonné par le Responsable Chargé de Genre sera mise en place et doté de ressources pour suivre les avancées et les réalisations.

Des rapports réguliers sur les avancées et la mise en œuvre de cette politique seront communiqués au Conseil d'Administration de l'Organisation AMAF-BENIN et aux partenaires. Cette tâche comprendra un examen annuel de la mise en œuvre, du respect et de la qualification des standards minimum sur le genre sur l'ensemble des activités et projets de l'Organisation AMAF-BENIN. Les indicateurs de genre liés au Plan stratégique (2023-2027) feront l'objet d'un suivi et d'un examen sur une base annuelle.

En définitive, la réussite de cette politique d'égalité des sexes sera mesurée par le changement transformateur ressenti dans la vie des femmes, des hommes, des filles et des garçons et des personnes de diverses identités de genre touchés par les activités d'AMAF-BENIN.

## **2. DÉFINITIONS DE QUELQUES EXPRESSIONS UTILISEES :**

**Genre** : Une construction sociale issue de pratiques culturelles, politiques et sociales qui définit les rôles des femmes, des filles, des hommes et des garçons et des personnes de diverses identités de genre, ainsi que les définitions sociales de ce que signifie être masculin et féminin. Les rôles de genre sont enseignés, appris et absorbés et varient entre les cultures et même au sein d'une même culture. Le genre définit souvent les devoirs et les responsabilités que l'on attend des femmes, des filles, des hommes, des garçons et des personnes de diverses identités de genre à un moment donné de leur vie et établit certains des obstacles auxquels ces personnes peuvent être confrontées ou des opportunités et des priviléges dont elles peuvent bénéficier tout au long de leur vie. Le genre, tout comme l'âge, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, détermine le pouvoir dont disposent les femmes, les filles, les hommes et les garçons et leur capacité à accéder aux ressources et à les contrôler.

**Égalité sexes ou de genre** : Égalité des droits, des chances, des responsabilités et des résultats entre les personnes de genres différents. Elle comprend la redistribution des ressources et des responsabilités entre les hommes, les femmes et les personnes de diverses identités de genre, ainsi que la transformation des causes et des structures sous-jacentes de l'inégalité de genre pour parvenir à une égalité substantielle. Elle consiste à reconnaître la diversité et les désavantages de chacun afin de garantir des résultats égaux pour tous, et nécessite donc souvent des programmes et des politiques spécifiques aux femmes pour mettre fin aux inégalités existantes.

L'égalité de genre ne signifie pas que les différences entre les genres soient effacées, mais que les droits, les responsabilités et les opportunités des personnes ne dépendent pas de leur genre.

**Inégalité des sexes ou de genre** : Répartition inégale du pouvoir, des ressources, des opportunités et des valeurs entre les hommes, les femmes, les garçons, les filles et les personnes de diverses identités de genre et d'identités différentes, en raison des normes et structures de genre dominantes.

**Violence basée sur le genre** : La violence qui est exercée contre une personne en raison de son genre. Elle décrit une violence ancrée dans les inégalités de pouvoir et les discriminations fondées sur le genre. Bien que des personnes de tous genres puissent être victimes de violence basée sur le genre, le terme est le plus souvent utilisé pour décrire la violence exercée à l'encontre des femmes et des filles, car la majorité des cas de violence basée sur le genre sont perpétrés par des hommes contre des femmes.

**Stéréotypes de genre** : Hypothèses et généralisations rigides et simplistes concernant les capacités, les attributs, les compétences, les comportements, les préférences et les rôles que les personnes devraient avoir ou démontrer, en fonction de leur genre attribué ou perçu. Comme d'autres aspects du genre, les stéréotypes sont assimilés et intériorisés, de sorte qu'ils sont souvent considérés comme naturels, innés et vrais ; les personnes qui ne correspondent pas exactement au stéréotype sont considérées comme des exceptions ou des cas particuliers. Les stéréotypes peuvent être positifs ou négatifs. Les stéréotypes négatifs conduisent à un traitement injuste, au sexism, à la discrimination et à l'exclusion.

**Diverses identités de genre** : Terme désignant les personnes dont l'expression de genre diffère des attentes sociétales liées au genre. L'expression de genre fait référence à l'ensemble des caractéristiques et des comportements extérieurs qui sont socialement définis comme masculins ou féminins, tels que la tenue vestimentaire, l'apparence, les manières, les modes d'expression et les interactions sociales, souvent en fonction de la race et de la classe sociale. Les normes sociales ou culturelles peuvent varier considérablement et certaines caractéristiques qui peuvent être acceptées comme masculines, féminines ou neutres dans une culture peuvent ne pas être évaluées de la même manière dans une autre.

**Normes de genre ou d'égalité des sexes** : Les normes de genre sont les attributs et caractéristiques acceptés de l'identité de genre masculine et féminine à un moment donné dans une société ou une communauté spécifique. Elles sont les normes et les attentes auxquelles l'identité de genre se conforme généralement, dans une catégorie qui définit une société, une culture et une communauté particulières à un moment donné. Les normes de genre sont des conceptions de la manière dont les femmes, les hommes, les filles et les garçons devraient être et agir.

Intériorisées tôt dans la vie, les normes de genre peuvent établir un cycle de vie de socialisation et de stéréotypes de genre. Dans de nombreux contextes, cette différenciation conduit à une hiérarchie entre les genres et les sexualités, qui se traduisent à leur tour par un accès inégal au pouvoir, aux opportunités et aux ressources.

**Approche féministe** : Une approche féministe implique de se consacrer à la fois à un résultat (l'avancement des droits des hommes, des femmes, des garçons, des filles et des personnes de tous genres et de toutes identités), mais aussi à une marche à suivre (nos méthodes de travail, la conception et la mise en œuvre de nos programmes, notre politique et nos campagnes, ainsi que les valeurs qui sous-tendent nos décisions en tant que personnel ou responsables).

**Autonomisation** : L'autonomisation consiste à ce que les femmes, les hommes, les filles et les garçons prennent le contrôle de leur vie : ils établissent leur propre agenda, acquièrent des compétences (y compris des compétences de vie), développent la confiance en soi, résolvent les problèmes et deviennent autonomes.

Le phénomène d'autonomisation permet aux femmes, aux hommes, aux filles, aux garçons et aux communautés de renforcer leurs capacités à remettre en question les inégalités existantes et à agir pour le changement.

**Approche intersectionnelle** : Une approche des programmes et des politiques qui tient compte de tous les aspects de l'expérience vécue par diverses personnes en matière d'oppression et de discrimination, ainsi que des systèmes qui produisent et perpétuent cette oppression, afin de comprendre de quelle manière ces forces se croisent et créent des obstacles profondément enracinés à l'égalité et à la justice, puis de mettre au point des programmes et des politiques qui démantèlent cette discrimination.

**Patriarcat** : Désigne une forme traditionnelle d'organisation de la société qui est à l'origine de l'inégalité de genre et présente les caractéristiques suivantes : les attributs et les rôles des hommes/ masculins se voient accorder plus d'importance et de valeur que les attributs et les rôles des femmes/féminins; la propriété, la prise de décision et le contrôle des ressources dans la plupart des domaines de la vie sont considérés comme le domaine réservé des hommes ; et diverses formes d'oppression des femmes dans les sphères privées et publiques. Cette perception repose sur des stéréotypes (comme la croyance selon laquelle les femmes sont naturellement plus aptes à s'occuper des enfants et les hommes à diriger) et sous-tend de nombreux types de discrimination fondée sur le genre.

**Approche transformatrice de genre** : Les approches, les politiques et les programmes transformateurs de genre cherchent à interroger et à modifier explicitement les relations néfastes entre les genres afin de promouvoir l'égalité et d'atteindre les objectifs du programme:

1. Examiner les différences de pouvoir, croiser les inégalités et les rôles, normes et dynamiques de genre ;
2. Reconnaître et renforcer les normes intersectionnelles positives en matière de genre qui favorisent l'égalité ainsi qu'un environnement propice au changement ;
3. Promouvoir la position relative des femmes, des filles et des groupes marginalisés (plutôt que de simplement améliorer leur condition) ;
4. Transformer les structures, les politiques et les normes sociales, juridiques et économiques sous-jacentes qui perpétuent les inégalités de genre.

Selon une approche transformatrice de genre, il est impossible d'atteindre l'égalité de genre sans remettre explicitement en question le pouvoir et les priviléges (patriarcat), et une approche féministe et fondée sur les droits est nécessaire pour obtenir des avancées durables.

**Ceci est notre Politique pour :**

L'égalité des sexes ou de genre.

Contre la violence basée sur le genre.

Contre la discrimination

Éradiquer la pauvreté et assurer le bien-être pour tous.